



MULTIMECANIQUE

ZI DU KIRLEM

59181 Steenwerck

Email : multimecanique@wanadoo.fr

Tel : +33 (0)3 28 40 48 12

Fax : +33 (0)3 28 40 48 13

Fiche technique

PEUGEOT 2008 PHASE 2 ALLURE PACK (Ref:O199631)

Véhicules d'occasion



Cylindrée	1.2 cc
Carburant	ESSENCE
PUISSANCE (CV)	100 cv 5 ch (74kw)
CO2	124 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Portes	5
Carrosserie	SUV 4X2
KM	9.597km
Immat	29/05/2024

Couleur
BLANC NACRE

19.080 € TVAC

OPTIONS

Sélecteur de mode de conduite (Drive Mode) - Navigation 3D connectée avec écran tactile - Peinture métallisée -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accoudoir avant - active safety brake - aide au démarrage en cote - aide au stationnement arrière - allumage automatique des feux et détecteur de pluie - apple carplay + androidauto - appuie-têtes arrière - avertissement de fatigue - avertissement de survitesse - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - barres de toit noir brillant - bluetooth - caméra de recul - ciel de toit noir - climatisation automatique - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle électronique de la stabilité - Écran tactile 7" - fonction dab (radio numérique terrestre) - frein de stationnement électrique - jantes en aluminium 17" - ordinateur de bord - phares led à l'avant - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseur intérieur à atténuation automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système start stop automatique - tissu / similicuir - usb - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant multifonction - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.